

**Jean-Paul LECOQ**

*Député de Seine-Maritime*

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

**M. Luc LEMONNIER**

**Maire du Havre**

**Hôtel de Ville**

**1517, place de l'Hôtel de Ville**

**76600 LE HAVRE**

Le Havre, le 12 octobre 2017

**Objet :** *Conditions de vente des produits de la pêche, marché aux barrières de Saint-François*

Monsieur le Maire,

Je suis saisi par des pêcheurs vendant le produit de leur pêche au marché « aux barrières » de Saint-François, confrontés à une application stricte par les affaires maritimes de la réglementation imposée en matière d'épluchage des coquilles Saint-Jacques.

Afin de répondre à la demande des consommateurs, les vendeurs ont pris l'habitude depuis de nombreuses années d'éplucher les coquilles préalablement à la vente, or cette pratique jusqu'à présent tolérée serait désormais formellement interdite, à moins de disposer d'étales agréées.

Ce qu'ils ne peuvent évidemment pas se permettre au regard de l'équilibre économique fragile de leur activité, à moins que la Ville du Havre, avec le concours de la coopérative maritime et des pêcheurs, puisse soutenir cet investissement comme ce fut envisagé il y a quelques années dans la halle.

Pour l'heure et en plein période de la coquille, l'application de cette directive se heurte bien entendu à l'incompréhension des pêcheurs et des consommateurs qui, d'après mes informations, vous ont saisi par courrier ou pétition.

../..

Il semble évident, en l'état actuel de la situation, que cette directive ne peut être appliquée immédiatement sans mettre en péril cette activité importante pour nos pêcheurs.

Je souhaite vous transmettre ci-joint la copie du courrier que j'adresse à ce propos à la direction des affaires maritimes.

Je ne doute pas qu'une solution pourra être trouvée avec le concours de votre Municipalité pour permettre aux pêcheurs de poursuivre la vente de ce produit de leur pêche très prisé par les consommateurs.

Dans l'attente de connaître les suites qui seront réservées à ces démarches,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- [jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)  
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre  
Ligne téléphonique provisoire : 02.35.53.10.66
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD  
[sebastien.giard@clb-an.fr](mailto:sebastien.giard@clb-an.fr)  
Téléphone : 06.81.33.71.81